

de favoriser une amélioration au chapitre des droits humains. Une telle politique n'est qu'hypocrite et intéressée. Le Canada devrait plutôt imposer un embargo sur le commerce nucléaire avec les pays qui violent gravement les droits humains et les ententes de non-prolifération et même envisager des sanctions commerciales plus sévères. Dans les pays où les droits démocratiques des citoyens sont limités, il y a peu de chance que s'y tienne un examen public sur la sûreté des réacteurs. Pour assurer une certaine sûreté nucléaire, la consultation publique et un cadre réglementaire accessible sont essentiels.

La corruption

EACL a déboursé plus de 22 millions de dollars en pots-de-vin, camouflés en frais d'agent, pour assurer la vente de ses réacteurs CANDU en Argentine et en Corée du Sud dans les années soixante-dix. En 1994, l'agent de EACL en Corée du Sud a été arrêté et emprisonné pour avoir payé des pots-de-vin au directeur de la société productrice d'électricité de ce pays. Suite à ces scandales de corruption des années soixante-dix, EACL a été contrainte de rapporter chaque année ses frais d'agent dans son rapport annuel. En 1998, le gouvernement a permis à EACL d'omettre de rapporter ses frais d'agent. Ceux-ci, payés au cours de 22 années, se chiffraient à 68,7 millions de dollars à cette date. Une loi canadienne de 1999 rend illégale la corruption de fonctionnaires étrangers. Elle n'a cependant pas beaucoup d'effet dans l'absence d'un mécanisme de divulgation.

Transparence et évaluation environnementale

Il existe une tradition de secret dans les agissements de EACL qu'on peut imputer à ses premières activités, soit la recherche dans le domaine de l'armement nucléaire. La SEE, qui finance la plupart des ventes de CANDU à l'étranger, n'a pas l'habitude de divulguer, elle non plus, les détails de ses opérations. Elle n'a jamais soumis à une évaluation environnementale adéquate les projets qu'elle finance. La SEE ne devrait pas financer l'exportation de réacteurs nucléaires. Les agissements de ces deux sociétés d'État devraient, tout au moins, être soumis à la Loi sur l'accès à l'information et les

projets de la SEE devraient être soumis à la Loi sur l'évaluation environnementale.

Références

1. David H. Martin, *Financial Meltdown: Federal Nuclear Subsidies to AECL*, Campagne contre l'expansion du nucléaire, novembre 2001. <http://www.cnp.ca/issues/nuclear/subsidies-2000.pdf>
2. *2000 Report of the Commission of the Environment and Sustainable Development*, 30 mai 2000, chapitre 3, alinéa 3.34, p. 3-12.
3. Nuclear Engineering international, *World Nuclear Industry Handbook 2000*, pp. 20-21.
4. Voir: *Nuclear Engineering International*, mai 1996; mai 1997; mai 1998; mai 1999; et mai 2000. En 1996 et en 1999, la performance des CANDU a été légèrement meilleure que celle des réacteurs British MAGNOX, qui ne sont pas vendus sur le marché international.
5. "Nuclear Electricity Generation for December 1999", *Nucleonics Week*, le 10 février 2000.



Campagne contre l'expansion du nucléaire

412-1 rue Nicholas Street

Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7

tél : 613-789-3634

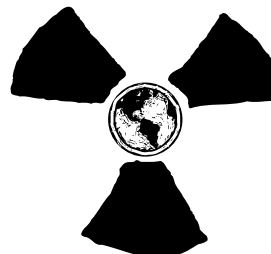
télé : 613-241-2292

courriel : cnp@web.ca

www.cnp.ca

EXPORTER LE DÉSASTRE : METTRE FIN À LA VENTE DES CANDU À L'ÉTRANGER

L'exportation des réacteurs canadiens CANDU comporte des coûts élevés tant en termes économiques qu'humains.



- Depuis 1952, le gouvernement canadien a fourni 16,6 milliards de dollars en subventions à Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société d'État qui conçoit et met en marché le réacteur CANDU. Mais les ventes tant au Canada qu'à l'étranger sont en pleine régression, ce qui fait que l'énorme subvention ne pourra jamais être remboursée.
- L'énergie nucléaire est une option très onéreuse pour les pays en développement — elle prend la place que

devrait occuper les options énergétiques plus propres et moins chères et accroît les problèmes de dette et de balance des paiements.

- Le côté le plus sombre de l'énergie nucléaire est le danger qu'elle pose pour la prolifération des armes nucléaires à cause du plutonium qui est inévitablement produit dans tout réacteur. Comparé à d'autres filières, le CANDU pose un problème particulier dans ce domaine.
- Côté éthique, le CANDU fait mauvaise figure. EACL a fait usage de pots-de-vin à plusieurs reprises pour vendre ses réacteurs à l'étranger et n'a jamais pris en compte les violations des droits humains dans les pays acheteurs.
- Les ventes à l'étranger de centrales nucléaires, en plus de toujours être entourées de secret, ne sont pas soumises à l'évaluation environnementale exigée par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

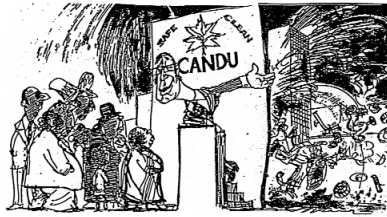
Une question de coûts

Malgré de belles promesses d'avantages économiques, EACL n'a jamais réalisé de bénéfice net et a profité de subventions gouvernementales au cours de chacune de ses 50 années d'existence. Entre 1953 et 2000, les subventions qu'a reçues EACL totalisent 16,6 milliards de dollars (en dollars de 2000) [1]. Dans son budget fédéral annoncé en mars 1996, le gouvernement Chrétien a promis de réduire les subventions accordées à

EACL à 174 millions de dollars en 1997; à 132 millions en 1998; et à 100 millions par année par après. Le gouvernement a plutôt fait volte-face en ce qui touche cet engagement. Il a en effet manqué à ses promesses budgétaires par un facteur de 14 % en 1997; de 27 % en 1998 et en 1999; et de 57 % en 2000. La subvention annuelle moyenne pour ces quatre années a été de 162 millions de dollars.

Alors que le gouvernement fédéral sabrait dans les programmes sociaux tels

que les soins de santé, il continuait à injecter des milliards de dollars dans l'énergie nucléaire, une technologie en déclin. La subvention de 156 millions reçue par EACL en 2000 aurait pu servir, par exemple, à acheter 50 appareils à imagerie par résonance magnétique et à les faire fonctionner pendant un an, alors que les Canadiens sont obligés de recourir à des cliniques privées et de se rendre aux États-Unis pour recevoir des soins. Cette même subvention aurait aussi



« Ne vous en faites pas, Mesdames et Messieurs, nous maîtrisons la situation. »

pu servir à payer le salaire de 2 200 infirmières pendant un an ou encore le coût de 12 500 chirurgies cardiaques.

Le gouvernement fédéral a consacré 13 fois plus de fonds à EACL en l'an 2000 que pour l'ensemble des énergies renouvelables, soit 156 millions contre 12 millions de dollars. [2] Il n'y aurait aucune incidence sur les recettes du budget fédéral si le gouvernement mettait fin aux subventions à EACL et dirigeait plutôt ces sommes vers les énergies renouvelables et les programmes d'efficacité énergétique. Ces deux dernières technologies ont un rôle de premier plan à jouer pour nous sortir de la crise des changements climatiques. L'énergie nucléaire, par contre, ne compte pas parmi les solutions viables au problème des changements climatiques à cause de son coût exorbitant et des graves problèmes environnementaux qu'elle occasionne.

Les entreprises de services publics canadiennes ne sont pas intéressées à construire plus de centrales nucléaires; aucune commande n'a été placée depuis 1974. EACL maintient que les ventes prévues de réacteurs à l'étranger justifie le maintien des subventions provenant des contribuables canadiens. Le Canada accuse cependant un certain retard sur le marché mondial des réacteurs nucléaires; en 1999, il y avait 28 réacteurs de type CANDU sur les 431 réacteurs en service sur la planète, soit une part du marché de 6,5 %. [3] En 1996, EACL annonçait qu'elle allait vendre « dix réacteurs en dix ans », mais n'a vendu depuis que deux réacteurs (à la Chine, en 1996). En 2001, suite au rejet de ses soumissions en Turquie et en Corée du Sud, EACL a admis qu'elle avait peu de chance de vendre des réacteurs dans un avenir prévisible. Il est généralement admis que la capacité de production électronucléaire atteindra

un sommet en 2002 et se mettra à diminuer de manière soutenue et permanente à mesure que les réacteurs vétustes seront fermés.

Les chances de réussite des réacteurs CANDU sont réduites encore plus à cause de leur piètre performance. Contrairement au mythe de leur supériorité, les réacteurs CANDU ont affiché la pire performance mondiale de toutes les filières de réacteurs vendues sur le marché international pour la période quinquennale 1995-1999. [4] Le facteur de capacité pour l'ensemble des réacteurs canadiens en 1999 a été de 49,25 %. [5] Le facteur de capacité est la mesure pour une période donnée de la production réelle d'électricité d'un réacteur divisé par la production parfaite pour cette même période, sous forme de pourcentage. Ce chiffre donne donc une bonne idée de la durée totale des pannes et des réductions de service des réacteurs, un chiffre élevé indiquant une bonne performance. Un facteur de capacité de 49 % est donc très bas, ce qui sous-entend des coûts très élevés.

Les ventes de CANDU ont souvent été l'objet d'une ou de plusieurs formes d'aide gouvernementale, dont des prix de vente peu élevés, des subventions directes, des prêts sans intérêt ou à faible taux et de longues périodes d'amortissement. Ils y a même eu des cas de corruption et d'octroi de concessions commerciales :

- La Roumanie a bénéficié d'un accord de troc, échangeant des denrées telles que des clous et des framboises contre un réacteur CANDU.
- En vue de favoriser la vente d'un CANDU, une entente commerciale a été signée avec le Mexique dans laquelle le Canada s'engageait à acheter pour un million de dollars par jour de pétrole. La vente ne s'est jamais réalisée, mais le Canada a quand même acheté le pétrole.
- La Corée du Sud a bénéficié de transferts de technologie et de droits de manufacture locale augmentant au fil des achats des quatre réacteurs CANDU qu'elle a achetés.
- En novembre 1996, au moment de la vente de deux réacteurs CANDU, la Chine a bénéficié sur-le-champ de conditions de faveur pour un prêt de 75 millions de dollars.

Le 26 novembre 1996, une entente était signée pour la vente de deux réacteurs CANDU à la Chine. Le gouvernement fédéral garantissait un prêt de 1,5 milliards de dollars, le plus important de l'histoire canadienne, pour l'achat des réacteurs. Ce prêt accordé par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), une autre société d'État, a été tiré du « Compte du Canada » qui figure dans les comptes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les prêts provenant du Compte du Canada pour les centrales nucléaires sont censés être établis conformément au Nuclear Consensus Agreement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le but est de limiter le bradage. Mais les prêts dans le secteur nucléaire sont trop importants et trop risqués pour être consentis par la SEE ou le secteur privé sans l'appui direct du gouvernement. Cet appui gouvernemental permet donc à la SEE de consentir des prêts dans le secteur nucléaire, et ce, à des taux moindres que les taux d'intérêt commerciaux.

Il y a aussi d'autres aspects préoccupants, comme l'absence d'assurance responsabilité dans le cas d'un accident grave; l'absence d'assurance risques politiques sur les prêts; l'étendue de la largesse de EACL dans le transfert de technologie; les conséquences des dépassements de coûts; et éventuellement, le coût des garanties de performance et d'équipement.

Le CANDU et la Bombe A

La détonation d'une bombe atomique par l'Inde, en 1974, grâce à du plutonium fabriqué à l'aide d'un réacteur fourni par le Canada, montre bien à quel point les réacteurs canadiens peuvent contribuer tangiblement à la prolifération des armes nucléaires. Le Canada a donc mit fin à la coopération nucléaire avec l'Inde et la Pakistan à cause de leurs programmes d'armement nucléaire clandestins. Mais à partir de 1989, sans aucune consultation publique ou débat parlementaire, le Canada a permis que le Groupe de propriétaires du CANDU (GPC) procède à des échanges de renseignements techniques avec ces deux pays et leur fournisse leur aide. Même après les essais nucléaires effectués par ces deux pays en mai 1998, le Canada a continué de leur accorder son

assistance technique, officiellement au nom de la sûreté des réacteurs.

Le réacteur CANDU est plus susceptible de contribuer à la prolifération des armes nucléaires que les autres filières pour plusieurs raisons. Il produit plus de plutonium que la plupart des autres filières, le plutonium étant l'explosif primaire des armes nucléaires. L'alimentation en combustible des réacteurs CANDU se fait alors que le réacteur est en marche, ce qui veut dire que les grappes de combustible, petites et nombreuses, sont enlevées et remplacées constamment, ce qui rend d'autant plus difficile la surveillance des réacteurs par des tiers et la vérification des inventaires de combustible. On pourrait utiliser des grappes de combustible factices et en détourner d'autres pour en extraire le plutonium. EACL fait valoir à ses clients potentiels que le combustible du CANDU n'a pas besoin d'être enrichi comme c'est le cas pour les réacteurs à eau ordinaire de la filière américaine. Cela simplifie la tâche d'un État qui voudrait contourner les restrictions anti-prolifération placées sur l'uranium importé et mettre en place son propre programme nucléaire, puisque le combustible du CANDU ne nécessite pas de très coûteuse et très complexe usine d'enrichissement de l'uranium.

Les ententes ne sont pas une garantie contre la prolifération. Certains signataires du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) comme la Corée du Nord, l'Iran et l'Iraq ont choisi de ne pas respecter les engagements qu'ils y avaient pris. La clause de retrait du Traité ne comporte aucune pénalité et ne requiert que trois mois d'avis. Les pays qui ont obtenu des réacteurs du Canada, soit l'Inde, le Pakistan, Taiwan, la Roumanie, l'Argentine et la Corée du Sud, ont tous eu, à un certain moment, un programme d'armement nucléaire.

Droits humains

Les pays que EACL a ciblé dans le passé pour ses réacteurs CANDU, soit la Chine, l'Indonésie, la Turquie et la Corée du Sud, sont tous connus pour leurs graves violations des droits humains. Le gouvernement canadien maintient qu'une politique d'engagement constructif (c.-à-d. en établissant des liens commerciaux encore plus serrés) aura comme conséquence